



La Présidente

Arrêté n° 2021-266 du 18 octobre 2021

Portant désignation des représentants du Conseil régional d'Île-de-France au sein du Conseil d'administration et du Parlement étudiant de l'Université Gustave Eiffel

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
- VU le Décret n°2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts et, notamment, les articles 8-3° et 13-4° des statuts relatifs à la composition du Conseil d'administration et du Parlement étudiant

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Sont désignées pour représenter le Conseil régional d'Île-de-France au sein du Conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel :

- En qualité de titulaire : **Madame Angela PASCOA DOS SANTOS**, *conseillère régionale d'Île-de-France*
- En qualité de suppléante : **Madame Laure-Agnès MOLLARD-CADIX**, *conseillère régionale d'Île-de-France*

ARTICLE 2 :

Est désignée pour représenter le Conseil régional d'Île-de-France au sein du Parlement étudiant de l'Université Gustave Eiffel :

- **Madame Angela PASCOA DOS SANTOS**, *conseillère régionale d'Île-de-France*

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Île-de-France.

Valérie PÉCRESSÉ

Conseil régional